

Thème de la fiche

Collecte et coût des déchets

1. Collecte des déchets
2. Déchets de balayures
3. Collecte des déchets avec oiseaux
4. Collecte des déchets de parcs et jardins
5. Bouteilles de protoxyde d'azote
6. Déchets d'amiante
7. Collecte des emballages carton des commerçants
8. Zone de déchets pour les commerçants
9. Ramassage des végétaux
10. Affiche décomposition des déchets
11. Collecte des plastiques
12. Tri des petits déchets ramassés par les cantonniers
13. Déchets des fils d'eau
14. Collecte des sapins
15. Collecte et gestion des cagettes des commerçants
16. Collecte des huiles usagées

Dernière mise à jour : juin 2026

1. Collecte des déchets

Romans-sur-Isère – 26/01/2022

Le service propreté urbaine de la ville de ROMANS SUR ISERE (35 000 habitants) a collecté en 2021 - 620 Tonnes de déchets sur l'activité de propreté urbaine, déchets de balayage inclus.

Nous avons sur notre centre technique une benne de 30 m3 pour le transport et l'évacuation de nos déchets sur un ISDND. Aujourd'hui en prestation, nous souhaitons reprendre les transports en régie.

Les agents réalisent un pré « tri » en excluant : les encombrants/cartons/ferraille/feuilles/végétaux qui sont déposés ou en déchèterie ou valorisés sur différents exutoires.

Je souhaiterai avoir vos retours sur cette thématique notamment en terme de quantités ramassées ? Effectuez-vous du tri en amont ? Fonctionnez-vous en régie ou prestation ?

Bagnolet – 26/01/2022

J'ignore si j'ai bien saisi vos éléments mais y a t'il la collecte des déchets des dépôts sauvages intégrés dans vos tonnages ?

Par mes propos, je vise par dessus cela la possibilité d'élaborer un pré tri afin de diminuer les quantités dans le « tout venant » pour le flux des dépôts sauvages.

S'agissant des déchets de la propreté, le pré tri est beaucoup plus complexe, puisqu'il s'agit de déchets d'envois. Une logistique beaucoup plus élaborée qu'on trouve dans les centres de tris le permet.

Pour l'exploitation :

Une régie nécessite un investissement en amont puisqu'il faudra un manitou (plusieurs modèles) assisté d'un chauffeur munie de plusieurs caces, on y ajoute à cela une benne de 30 m3 et un camion poids lourds, évidemment accompagné d' un chauffeur poids lourds. Ces engins nécessitent des révisions avec la prise en charge du carburant, en espérant que le terrain ISDND soit à proximité. Le bilan carbone doit être intégré également.

Pour la continuité de service, il faut prévoir un roulement en cas de congés ou d'absence maladie, on peut évoquer 3 temps pleins au minimum.

Un prestataire coûte 30% au minimum plus plus chère et ne fera aucune concession en cas d'improbabilité, un avenant vous sera facturé, et les chiffres commencent à grimper. La crise COVID a également provoqué des tensions sur les marchés, synonyme d'un durcissement des tarifications.

A moyen terme, les prestations externalisées peuvent être une option, meme si les coûts deviennent onéreux, car avec on y économise une gestion de proximité très prenante et c'est un confort qui coûte, croyez mon expérience.

En revanche, si ce mode de fonctionnement dépasse les 5 années, il vaudrait mieux établir une régie avec un investissement, le retour sur ces financements pourront être amortie, au delà.

Il vaudrait mieux réaliser un diagnostic et une consultation avec vos élus locaux, il n'y a que vous qui puisse prévoir une évaluation des conditions internes sur votre territoire.

D'une ville à une autre, chacun à son mode de fonctionnement, et chacun possède des arguments liés à l'historique de leur territoire. Dans le département de la Seine Saint Denis, nous avons une variété d'épiphénomène et en fonction de celle ci, l'organisation doit permettre de répondre à ces demandes.

Metz – 26/01/2022

Pour la Ville de Metz, le pôle propreté urbaine dispose sur un de ces centre d'exploitation de quais de transfert et sur un site déporté d'une plateforme à déchets avec des bennes.

Le tri est fait par les agents du pôle propreté lors de la dépose des déchets sur les quais ou sur la plateforme. Les bennes, caissons et cages de stockage sont ensuite en fonction de la nature des déchets pris en charge soit directement par le pôle qui les emmène aux centres de traitement, soit par la métropole soit par des prestataires privés. Seul les déchets amiantés sont collectés directement sur le domaine public par une société agréée.

Ci-joint le suivi des tonnages de la ville de Metz par type de déchets. (Ci-joint)

Douai – 26/01/2022

Pour Douai, (39000 hab)

Collecte et « pré-tri en régie », 5 flux = bois, cartons, ferrailles, gravats et DIB

Exutoires au CTM = bennes 7 ou 15m3 (louées via un marché de prestation de service qui comprend également le transport (rotation))

2 bennes DIB sont en « rotation automatique » 2 fois par semaine,

Les 5 autres (1 DIB + 2 bois + 1 gravats + 1 ferraille) sont enlevées et remplacées à la demande

Nous avons également 6 bennes DIB dans les différents cimetières et parc avec rotation à la demande

Nous sommes aussi en marché de prestation de service pour le traitement de nos déchets, Nous avons l'avantage de travailler, pour cette partie, avec un prestataire local, dont les exutoires sont à proximité directe de notre territoire,

Les sacs de déchets (déchets corbeilles + déchets ramassés sur la VP) enlevés par nos véhicules de collecte, ainsi que les encombrants (dépôts) sont directement déposés chez celui-ci.

Grâce à cette proximité, nous avons réduit nos rotations de près de 25%, ce qui représente un peu plus de 15k€ ttc

Nous collectons entre 1400 et 1500To/an sur les missions de propreté + 100To de déchets issus des marchés commerciaux

Les déchets verts sont ramassés par le service des espaces verts, un exutoire dédié se trouve également au CTM, le transport en valorisation est fait en régie, le tonnage n'est pas comptabilisé par le service PU.

Melun – 26/01/2022

Pour rebondir sur les échanges précédents et partager notre organisation en régie à Melun (51 000hbs, Ville Préfecture de Seine-et-Marne) ; organisation qui ressemble à celle de Douai profondément

*Collecte encombrants abandonnés par deux camions- grues pl en permanence en ville (5j/s et une après-midi en weekends),

*Collecte vrac om et vidage corbeilles à papiers 5 camions- bennes vl en permanence en ville (5j /s et les deux matinées en weekends),et « pré-tri en régie » au ctm PU (en fait nous avons 4 ctm)

6 flux = bois, cartons, ferrailles, gravats, DIB et dms (+ balayures pour nos engins)

Exutoires au CTM = bennes de 9, 15 et 30 m3 (louées via un marché de prestation de service qui comprend également le transport (rotation))

2 bennes 30 m3 DIB sont en « rotation automatique » 2 fois par semaine,

Les autres (2 bois + 1 gravats + 1 ferraille+ 2 balayures) sont enlevées et remplacées à la demande.

Nous avons également des bennes DIB dans les différents cimetières et les 3 autres ctm avec rotation à la demande

C'est le même prestataire que la collecte qui assure le traitement de nos déchets,

Nous avons l'avantage de travailler, pour cette partie, avec un prestataire local, dont les exutoires sont à proximité directs de notre territoire (moins de 15 km de Melun)

Les sacs de déchets (déchets corbeilles + déchets ramassés sur la VP) enlevés par nos 5 camions bennes sont directement déposés à l'usine de valorisation énergétique situé à 2 km de notre ctm.

Quelques chiffres :

70 agents à la Propreté Urbaine, 27 véhicules et engins divers

Nous avons collecté en 2021, 1 138t de déchets divers (hors bien sûr de la collecte en porte à porte faite par notre syndicat) sur les missions de propreté (525t de vrac om et 613t d'encombrants) (+ 199T de balayures avec nos différents engins).

Les déchets verts sont ramassés par le service des espaces verts, un exutoire dédié se trouve également au ctm E Verts. Le transport en valorisation est fait en régie, le tonnage n'est pas comptabilisé par le service PU, tout va à une plate-forme de compostage situé à 5 km. Tous nos véhicules de propreté sont géo localisés et ceux-ci ont effectués 157 044 km dans les rues de Melun en 2021.

Notre plus gros problème comme beaucoup est l'incivilité croissante et les abandons de déchets sur la voie publique (bien devant les déjections canines et les tags), à titre de comparaison, la collecte des encombrants organisée par notre syndicat a pour sa part récupéré 350t, la moitié de nous en régie

Montluçon – 01/02/2022

Au niveau de la Ville de Montluçon, nous avons un fonctionnement en régie.

Notre prestataire de traitement qui reprend l'ensemble de nos déchets produits par les services municipaux se situe à 500m de notre centre technique.

Nous avons donc un quai de transfert avec 6 bennes qui nous permettent d'effectuer un tri en amont des déchets (DIB, bois, ferraille, déchets verts, cartons, D3E, pneus,...). Ces bennes sont ensuite évacués par nos chauffeurs de multibennes jusqu'au centre de traitement. Le centre de traitement évacue ensuite les déchets vers les différents exutoires.

L'avantage de ce fonctionnement, c'est que les chauffeurs (2eqTP) sont disponibles pour évacuer les bennes à tout moment (plusieurs rotations par jour). Le reste du temps, ils livrent des bennes pour les autres services municipaux (espaces verts et cimetières principalement ou encore manutention, nous avons beaucoup de services en régie).

Nous évacuons environ 400 tonnes de DIB à l'année, tout confondu puisque tous les services utilisent les mêmes bennes.

Au niveau des agents de propreté, nous avons mis en place le tri des cannettes alu et acier avec une benne dédiée. Ils stockent dans un conteneur 660L au niveau de leurs locaux puis une équipe volante vient les récupérer à la demande. Les cartons sont collectés par le SICTOM avec un jour dédié pour les commerçants et nous essayons un maximum de les trier en balayage quotidien avec toujours une collecte à la demande des agents par l'équipe volante. C'est également elle qui gère les dépôts sauvages un peu conséquents et qui effectue un tri au niveau du quai de transfert. Les déchets "verre" sont directement mis dans les PAV du SICTOM par les agents de propreté.

Lyon – 08/07/2022

A la métropole de Lyon, nous avons 2 fleuves : le Rhône et la Saône (en fait c'est une rivière ;-).

Depuis la crise sanitaire, la pêche à l'aimant dans ces fleuves s'est fortement développée et nous trouvons régulièrement le fruit de cette pêche (trotinettes, barrières et autres déchets métalliques) sur les quais dont nous avons la gestion en terme de propreté urbaine (retrouvés le lundi matin en tas, souillés de vase et coquillages).

De même, nous avons des plongeurs constitués en association qui nettoient les fleuves lors d'évènement type ramassage citoyen et qui nous demandent (ou pas) de prendre en charge les déchets issus de cette pêche, que nous retrouvons sur le domaine public également...

Cela nous pose un problème de domanialité, car ces déchets issus des fleuves sont initialement de la compétence VNF, gestionnaire des fleuves. Le déplacement de ces déchets par un tiers déplace la domanialité initiale vers la nôtre !

Juridiquement, nous avons signifié aux acteurs identifiés que le fait de déplacer ces déchets d'un endroit à l'autre les rend responsable de ces déchets, qui sont alors considérés comme un dépôt sauvage sur l'espace public (et oui même si c'est une action citoyenne !).

Par ailleurs, VNF (Voies Navigables de France) contacté officieusement ne veut pas entendre parler et dit ne pas avoir de crédit pour gérer ces déchets (mais nous non plus initialement, mais par la force des choses on est bien obligé de le faire).

Avant d'entreprendre d'autres démarches, je souhaiterais savoir si certaines collectivités ayant un fleuve, une rivière, ont été confrontées au même type de problème pour le « traitement de déchets présents sur l'espace public mais issus d'une domanialité autre que la sienne ».

Avez vous déjà entrepris des partenariats avec VNF ou un syndicat mixte de gestion de rivières sur la prise en charge de déchets issus de ces nettoyages citoyens dans ces fleuves, rivières ?

Nantes – 08/07/2022

Sur Nantes nous avons été confrontés au même phénomène de développement de la pêche à l'aimant dans les rivières. Cette activité s'est surtout développé dans la rivière de l'Erdre très favorable à cette pratique du fait de sa faible profondeur.

L'ardeur des pêcheurs à l'aimant a été vite refroidie par la Préfecture de Loire-Atlantique. En effet, à plusieurs reprises de petits obus de la dernière guerre ont été remontés à la surface obligeant à une intervention des démineurs. La Préfecture a donc interdit cette pratique.

La pêche à l'aimant n'a pas pour autant totalement disparu mais les amateurs de cette pratique sont plus vigilants: ils concentrent leurs actions sur des sites moins sensibles où ils savent qu'ils vont plutôt trouver des vélos jetés à l'eau et non des obus. Ils se sont aussi constitués en association et dialoguent plus facilement avec les autorités.

Sur la Loire, les interventions sont plus compliquées à mener du fait du débit conséquent et de la présence d'un marnage important. L'association "Loire pour tous" a organisé une opération de nettoyage des berges l'année passée en veillant à la sécurité de ses bénévoles et en veillant à assurer le traitement des déchets collectés.

D'une façon générale, le message que nous essayons de faire passer face à ces associations qui souhaitent nettoyer le lit des rivières c'est en premier lieu celui de la sécurité. Ensuite, nous essayons d'expliquer qu'un morceau de métal au fond d'une rivière n'est peut-être pas le polluant le plus problématique par rapport aux grandes quantités de plastiques qui terminent chaque jour dans nos cours d'eau. Ce sont des polluants moins spectaculaires mais qui ont un impact beaucoup plus fort sur les milieux naturels.

Bordeaux Métropole – 12/12/2024

Je travaille sur la rédaction du cahier des charges d'un marché de collecte d'encombrants. Ma sollicitation porte sur l'unité de facturation.

Jusqu'alors la prestation était en partie facturée au nombre d'encombrants ramassés.

Comment fonctionnez-vous pour ce genre de prestation ?

- Facturation à l'encombrant ramassé (nécessite d'établir une règle pour dénombrer les encombrants)
- Facturation au point collecté (mais quid des points signalés avec encombrants et avec 0 déchets en arrivant sur place)

- Forfait journalier pour collecter tous les encombrants sur un secteur (nécessité d'établir un ratio mini de collecte à la journée pour s'assurer de l'efficacité du prestataire)

Avez-vous mis en place un autre type de facturation ?

Lunel – 13/12/2024

Sur la commune de Lunel nous facturons:

- Un forfait journalier de 315 € non assujetti à la TVA; comprenant une journée de 6 heures, deux agents, un camion benne rehaussé.
- Une mise en déchetterie pour un montant de 24 € le m3.

2. Déchets de balayures

Rennes – 19/01/2022

Nous avons il y a 4 ans lancé une consultation pour la collecte et le traitement des déchets de balayures de voirie (hors période feuille où nous compostons et hors manifestation avec nombreux débris où nous incinérons). Ce marché qui pouvait être de la valorisation ou de l'enfouissement avait été remporté par Collectisable. Nous devons relancer une consultation en 2022. Du coup je m'interroge : est-ce que je repars sur le traitement avec des réponses en enfouissement et/ou en valorisation ou est-ce que je pars seulement en valorisation ?... Ce qui me gêne c'est que je ne connais pas à ce jour de concurrence à Collectisable ?? De votre côté que faites-vous ? valorisation ? enfouissement ? Avec qui travaillez vous ?

Caen – 19/01/2022

A Caen, j'ai relancé le marché de traitement des déchets en 2019 (pour une durée de 4 ans). Dans ce marché, j'ai décidé d'inclure 2 lots :

- 1- L'enlèvement et traitement des déchets de balayage mécanique de voirie valorisables : la titulaire actuel est également COLLECTI'VERT (avec mise à disposition des bennes).
- 2- Traitement des déchets de balayage et de nettoyage de trottoirs non valorisables : le titulaire est SUEZ (centre d'enfouissement près de CAEN). Le service PU de Caen est équipé d'un véhicule « Ampliroll », c'est donc en autonomie que nous assurons les livraisons au centre de traitement. Le lot N°1 « déchets valorisables », traite majoritairement les sables et poussières issus du balayage des chaussés. Quant à lui, le lot N°2 « déchets non valorisables », concerne exclusivement les opérations de balayage mécanique sur les trottoirs dans le cadre de la mise en œuvre du plan de désherbage (avec plus de déchets non naturels et des déchets végétaux). L'avantage de créer un second lot « non valorisables » réside selon-moi, dans le fait que nous avons une soupape de sécurité. Qui peut le plus, peut le moins, c'est-à-dire que nous pouvons en cas d'urgence ou d'une pollution non maîtrisée des bennes valorisables orienter ces dernières vers le centre d'enfouissement : une souplesse d'exploitation et une maîtrise des coûts de traitement. Toutefois, si la livraison est assurée en régie, il est indispensable de mentionner et de prendre en compte dans le calcul des offres le « coût de transport à la charge de la collectivité », soit la distance aller-retour entre le centre de traitement et le dépôt des services techniques (avec un nombre de rotation/an). Car si un centre situé à plusieurs centaines de kilomètres répond avec une offre très compétitive, celle-ci ne sera pas viable économiquement en raison des coûts de transport. En conclusion, les proportions moyennes du service de CAEN sont environ 2/3

pour le valorisable, contre 1/3 pour l'enfouissement (pour environ 800 Tonnes traitées annuellement et 350 kilomètres de voirie).

Grand Lyon – 20/01/2022

A la métropole de Lyon, les déchets issus des balayuses sont soit incinérés, soit enfouis. Pas de valorisation possible car une part très importante de petits déchets et de « sables/gravillons » de voirie (étude de caractérisation faite en 2010 : ça date, mais complexe à mettre en œuvre).

Lors des grosses périodes de feuilles (automne essentiellement), nous faisons des « chantiers feuilles » dont les déchets sont soit valorisés (compostage) (feuilles « propres » sans souillure, secteurs péri urbains), soit incinérés (feuilles souillées de petits déchets : secteurs urbains en général).

Nous travaillons en régie sur ces points-là.

Niort – 20/01/2022

La collectivité de Niort a mis en place un marché avec l'entreprise « BATI RECYCLAGE » basée en Vendée.

Les déchets de balayures sont traités et valorisés à 80%.

De ce traitement en ressort des gravats et de la terre végétale avec en plus des analyses par rapport aux hydrocarbures.

Les 20% restants sont des résidus autres (canettes, cartons, etc...) qui vont bientôt être traités aussi car une usine de traitement de ces déchets est en cours de réalisation pour une mise en route courant 2022.

Le coût du traitement est de 50 euros la tonne HT + le voyage 380 euros.

Le chargement des déchets est effectué par le service voirie de la collectivité.

Si vous êtes intéressé, nous pouvons vous transmettre les pièces du marché.

Chambéry – 06/05/2022

Nous avons un pb de fond.

SUEZ ne veut pas reconduire le marché en raison des composants organiques.

Ils ont plusieurs plaintes des riverains en raison des odeurs.

L'incinération n'est pas envisageable à cause des graviers et autres sables.

Une entreprise (NANTET) peut enlever mais emmènerait chez SUEZ (donc pb identique)

Nous allons étudier une solution de dessablage par la station d'épuration.

Quelles solutions utilisez-vous pour l'évacuation de ce type de déchet?

Troyes – 06/05/2022

Pour notre part nous sous traitons à Collecti'sable, ils enlèvent et traitent ces déchets.

Nous en sommes satisfait.

Rennes – 06/05/2022

Nous traitons actuellement avec Collectisable. Notre marché prend fin en fin d'année. Nous relançons une consultation. Il y a au moins un concurrent à Collectisable : Bati-recyclage.

3. Collecte des déchets avec oiseaux

Ajaccio – 29/12/2021

Avez-vous connaissance de ce projet d'entreprise utilisant des oiseaux pour la collecte de petits déchets (mégots, emballages).

<https://www.birdsforchange.fr/>

Paris – 4/01/2022

Cette start-up étant incubés à Paris, j'ai pu les rencontrer en juin dans le cadre du projet expérimental monté au jardin des plantes.

Via « le ramassage de petits déchets », il s'agit surtout de :

- Changer notre perception vis-à-vis des corvidés souvent vus comme des nuisibles
- Déclencher une prise de conscience du grand public avec des messages du type « si les oiseaux ramassent vos déchets, pourquoi pas vous... »

Maintenant, il ne s'agit pas d'une solution miracle pour le ramassage des déchets (le temps de « dressage » est très long) et la question de l'éthique autour de l'utilisation d'oiseaux sauvages pour ramasser nos déchets se pose. (pièce jointe)

Douai – 4/01/2022

Une question se pose, y aura-t-il des risques à long terme pour les autres espèces d'oiseaux si ces corvidés (prédateurs) prolifèrent ?

4. Collecte des déchets de parcs et jardins

Amiens – 6/12/2021

La ville d'Amiens souhaite expérimenter la mise en place de points d'apport volontaire à l'entrée de parcs et jardins en remplacement du nombre important de corbeilles présentes dans ces parcs.

ce dispositif permettra de moderniser la collecte, mettre en place le tri et offrir un volume plus important pour permettre d'absorber tous les déchets en période de forte affluence. Certains d'entre vous ont-ils mis en place ce système ? avec quel type de mobilier ? quel volume ? quels flux ?

avez-vous des photos de modèle de PAV à me transmettre ?

quelle communication avez-vous mis en place ?

Grenoble – 6/12/2021

Nous allons tester ce même dispositif sur 2022 mais avec des bacs roulants (résiduels, multilatéraux, verre) situés dans des logettes.

Nous venons de répondre à l'appel à projets CITEO (tri hors-foyer) en ce sens.

Rennes – 7/12/2021

Rennes a mis en place sur ce type de solutions. Cf photo ci-jointe. (pièce jointe)

Montluçon – 7/12/2021

Je suis également intéressé par cette thématique. Merci pour votre retour. Vous avez donc supprimé toutes les corbeilles à l'intérieur du parc ? Cela a-t-il eu des conséquences sur la propreté, au moment de la mise en place par exemple ? Le tri est bien fait ? Merci.

AVPU – 7/12/2021

En complément du message d'Anne-Françoise, je vous joins un lien pour télécharger le texte et les photos du Trophée présenté par Rennes sur ce sujet. Celui-ci a été publié dans le Lab de la propreté urbaine.

Nantes – 7/12/2021

Le service des espaces verts de la Ville de Nantes a lancé une expérimentation similaire en 2020 au Jardin des Plantes, parc emblématique de la Ville de Nantes, très fréquenté au moment de la pause déjeuner.

Les corbeilles qui étaient installées à côté des très nombreux bancs présents dans le jardin ont été supprimées. Elles ont été remplacées par des corbeilles de tri installées au niveau des différentes entrées. L'adhésion du public au dispositif a été très bonne, les équipes de propreté du jardin n'ont pas constaté de phénomène de déchets abandonnés dans le jardin. Le service des espaces verts de la Ville de Nantes (à présent Nature et Jardin) a décidé de pérenniser le dispositif et souhaite l'étendre à d'autres parcs. Une demande de financement pour l'achat de corbeilles de tri est en cours dans le cadre de l'appel à projet CITEO.

Pour plus d'informations, je vous invite à vous rapprocher de la direction Nature et Jardin de la Ville de Nantes.

Toulouse Métropole – 7/12/2021

Concernant Toulouse Métropole, nous allons installer en 2022 des abris bacs sur 4 parcs et jardins dans le cadre d'une expérimentation. En centre-ville de Toulouse l'ABF nous a imposé de l'acier corten pour l'intégration paysagère. Nous allons donc les faire fabriquer sur mesure, et ils comporteront 3 flux :

- verre : 1 bac roulant de 240 L
- tri : 1 bac roulant de 770 L
- autres déchets : 1 bac roulant de 770 L

Nous n'avons pas encore un visuel finalisé, car nous devons échanger avec le prestataire sur la forme/taille des trappes notamment.

Sur les communes extérieures, les élus ont choisi un modèle avec habillage bois (Cf. fiche technique ci-joint) avec des trappes « basket » en partie supérieure. Les couvercles à soulever ne nous semblent pas adaptés, spécialement en période Covid. Il n'y aura que 2 flux (2*660 L), tri et autres déchets, car il y aura la possibilité d'avoir des récup verre aériens à proximité.

De manière générale nous n'allons pas retirer toutes les corbeilles des jardins concernés, mais à minima celles présentes à proximité directe des abris bacs. L'objectif est de les retirer progressivement si nous constatons que les usagers s'approprient les abris bacs. Sur une moitié de jardin, nous allons tenter d'en supprimer un maximum, pour évaluer si cela a un impact négatif sur la propreté.

Nous avons candidaté aux AMI ADEME et CITEO pour tenter d'obtenir des aides.

Je reste disponible pour plus de précisions. (pièce jointe)

Amiens – 7/12/2021

Je vois que les solutions mises en place sont des abribacs ce qui impose un mode de collecte à l'aide d'un camion muni de lève conteneurs, n'est-ce pas gênant pour ceux qui comme nous collecte habituellement ces déchets de corbeille en sac ? ou est-ce un préalable vers un changement de mode de collecte pour le reste des corbeilles de ville ? avez-vous confié cette prestation à un prestataire ou aux délégataires du ramassage des ordures ménagères ? Je précise qu'à Amiens le service nettoyage est communal et que le service des ordures ménagères relève de la communauté d'agglomération et que par conséquent nous n'avons pas d'équipe pour la collecte des bacs 2 roues par lève conteneur.

Est-ce que les agents ont bien accepter le fait de devoir ouvrir une porte avec serrure pour manœuvrer le bac ?

Y en a-t-il qui ont mis en place des système avec conteneur à préhension par camion grue ?

Rennes – 7/12/2021

À Rennes la propreté est Ville et la collecte dépend de Rennes Métropole. Les corbeilles sont donc vidées par les agents VDR. Les bacs hébergés dans les abri-bacs qui ont remplacés des corbeilles sont collectés par Rennes métropole. Le redevance spéciale est ensuite payée par la VDR. Nous avons toutefois un problème qui est celui des fréquences... qui sont parfois insuffisantes.

Plusieurs pistes :

- Faire un marché à côté pour collecter tout ou partie de ces bacs

- Mettre plus d'abri-bacs
- Nos agents ont une benne corbeille qui permet éventuellement de collecter ces bacs mais nous n'en n'avons qu'une donc fragilité... actuellement elle est en réparation... ce n'est donc pas une solution satisfaisante

... nous avançons au cas par cas... nous n'avons pour le moment qu'environ une dizaine de lieux avec des abri-bacs.

5. Protoxyde d'azote

Nîmes – 06/01/2021

Pour commencer l'année, je souhaitais recueillir vos expériences concernant la gestion des capsules et bouteilles de protoxyde d'azote que nous ramassons sur le domaine public. Notre syndicat de traitement des déchets est en train de réfléchir sur la solution adéquate de traitement. Jusqu'à présent, nous avons l'autorisation à titre exceptionnel et sous certaines conditions de déposer ces déchets vers un prestataire en charge du recyclage de la ferraille mais cette solution n'est plus acceptée.

Je serais intéressé de connaître vos filières d'élimination mis en place dans vos collectivités en partenariat peut-être avec les EPCI (Agglomération, métropole) ou les syndicats de traitement ?

Caen – 06/01/2021

Tout d'abord, je souhaite également mes meilleurs vœux pour cette année 2021 à l'ensemble du réseau AVPU.

A Caen, pour les déchets dangereux type bouteille de gaz que nous retrouvons sur l'espace public (oxygène, CO₂, hélium, bouteille de gaz industriel...), nous sollicitons une prestation « collecte/traitement » auprès de la société DI SERVICES.

L'entreprise assure la fourniture des documents de suivi réglementaire (étiquetage, BSD). Les déchets doivent être déposés sur palettes filmées et/ou caisses (à la charge du client). La facturation est effectuée « au réel » selon inventaire à réception à l'exutoire (1 forfait collecte/traitement suivant la quantité à traiter).

Voici le lien du site internet : <https://www.di-services.fr/>

Aussi et pour information, nous déposons chez les distributeurs (Carrefour, Super U, Leclerc, etc.) les bouteilles « propane et butane 5, 10 et 15 KG » destinées aux ménages. Celles-ci doivent être en bon état, soit avec les robinets pour être acceptées. En revanche, une bouteille de ce type détériorée ou incomplète suit la filière DI SERVICES. En conséquence, je pense que l'entreprise DI SERVICES doit être en capacité de proposer une solution pour les capsules et bouteilles de protoxyde d'azote.

Nîmes – 04/11/2022

A Nîmes, nous rencontrons de nombreux dépôts sur l'espace public de bouteilles de protoxyde d'Azote, ramassés dans le cadre de la propreté. Je souhaiterais avoir vos retours sur vos modes de stockage et de traitement de ces bouteilles.

A ce jour, nous utilisons un marché mis en place par le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères avec la mise à disposition de pallox et un cout relativement élevé (environ 20 € par bouteille).

Hazebrouck – 04/11/2022

A Hazebrouck nous avons également beaucoup de dépôts de bouteilles vides de protoxyde d'azote.

Ces bouteilles en acier sont reprises par certaines entreprises qui rachètent les métaux.

Epinay-sur-Seine – 04/11/2022

Nous rencontrons le même problème sur le territoire de Plaine Commune depuis quelques temps.

Nous demandons aux agents de les déposer en déchèterie avec les déchets toxiques.

Avignon – 04/11/2022

Nous en retrouvons également un certain nombre sur Avignon, parfois directement mis dans les PAV ou corbeilles. Cela pose un véritable problème quant au traitement car une portion passe directement dans les fours...

Je pense que toutes les communes sont aujourd'hui touchées par le phénomène
Le problème (ramassage et traitement) pourrait être contourné par la mise en place d'un système de consigne. Cette demande pourrait-elle être portée au législateur par un ensemble de collectivité ?

Lille – 04/11/2022

Même problématique pour Lille avec une forte augmentation de la présence de ces déchets sur l'espace public ces deux dernières années. Pas de solution pour évacuer ces bonbonnes. C'est une vraie difficulté, augmentée par le caractère dangereux de ces déchets. Nos collègues de la MEL investiguent du côté de la REP extincteurs.

Clermont Auvergne Métropole – 07/11/2022

Nous sommes confrontés aussi à ce problème à Clermont Auvergne Métropole.

Nous stockons dans des conteneurs spécifiques sur notre centre de transfert des déchets de l'espace public.

Nous avons trouvé un repreneur à 8 € HT la bouteille auxquels se rajoutent frais de mise en place contenant et transport soit environ

500 € HT. (Nous étions à 23 € HT l'unité avant de trouver cette entreprise).

Il s'agit de la société ONCIDIS basée à Vexin-sur-Epte dans le dpt 27.

Romans-sur-Isère – 14/11/2022

Aujourd'hui nous déposons ces contenants dans notre benne ferraille.

Une dizaine de flacons par semaine.

Pas de retour négatif de notre récupérateur ; peut-être parce que les quantités sont moindres.

6. Déchets amiantés

Nice – 25/03/2021

Dans le cadre de la prévention des risques liés aux déchets amiantés, nous souhaiterions connaître les procédures que vous avez pu mettre en œuvre :

- Dans les déchetteries lorsque des particuliers déposent des déchets amiantés : Refus ? Bac dédié ? EPI et formation pour les agents ?
- Lors de la récupération sur la voirie de dépôts sauvages contenant des déchets amiantés

Metz – 26/03/2021

Pour la Ville de Metz, à la suite de notre audite ISO et la mise à jour de notre document unique, nous avons dû passer un marché avec des sociétés privées pour l'analyse des dépôts sauvage, la collecte et le traitement des déchets amiantés. Les agents en charge de la collecte des dépôts sauvages ont suivi une formation pour les sensibiliser au risque amiante et pour qu'ils aient la capacité d'identifier des déchets présentant potentiellement de l'amiante. Nos encadrants vont être formés en sous-section 4, pour pouvoir confirmer le risque identifié, mais également baliser et mettre en sécurité le dépôt dans l'attente de l'analyse et de la collecte des déchets.

En résumé lorsqu'un agent constate un dépôt présentant un risque, il alerte son encadrant qui est ou sera formé SS4. Ce dernier se rend sur place pour confirmer le risque et mettre en sécurité le dépôt. S'il est sûr de la présence d'amiante (marquage des plaques de fibrociment) il demande à son technicien de déclencher l'entreprise de collecte et traitement des déchets amiantés (marché à bon de commande). Sinon il demande des échantillonnages au laboratoire d'analyse (marché à bon de commande), pour confirmer le risque.

Les Mureaux – 26/03/2021

Pour la ville des Mureaux les déchets en amiante sont refusés en déchetterie et nous les retrouvons le plus souvent en dépôts sauvages. Concernant l'amiante en dépôt sauvage, ils sont ramassés par les agents de la propreté, stockés puis une société spécialisée évacue le stock (10 plaques de fibre ciment Max par prestation). Depuis 2 ou 3 ans, les dépôts d'amiante ont quasi disparu.

Mulhouse – 26/03/2021

Sur l'agglomération mulhousienne, le dépôt de déchets amiantés est interdit en déchetterie. Le SIVOM de l'agglomération, compétent pour l'élimination des déchets, organise 1 à 2 fois par an des journées spécifiques de collecte pour les particuliers. Sur le terrain, dès qu'un dépôt d'amiante est constaté, il est signalé au SIVOM qui programme son enlèvement par une entreprise spécialisée. Nos agents n'interviennent pas sur les dépôts d'amiante (hors signalement).

Aix-en-Provence – 10/08/2021

A Aix-en-Provence, nous avons contracté avec un prestataire étant entendu que nos agents ne peuvent y toucher et que par ailleurs l'accès en déchetterie est interdit.

La difficulté réside lorsque nous sommes face à un dépôt constitué de différentes typo de déchets.

Le tas est identifié en amont par la brigade environnement. Nous disposons d'un agent coordinateur qui évalue précisément les volumes et les modalités d'intervention.

Romans-sur-Isère – 15/04/2022

Pouvez-vous m'informer en retour de votre process pour le ramassage de l'amiante, déchet dangereux régulièrement abandonné sur l'espace public ?

Valence – 15/04/2022

Nous avons passé un marché pour la collecte, le conditionnement, le transport et le traitement des déchets amiantés des dépôts sauvage.

Nous avons un prix à la tonne qui est revu à la baisse en fonction de l'importance du tonnage.

Metz – 15/04/2022

Pour la Ville de Metz nous avons formé les agents qui interviennent sur les dépôts sauvages et la brigade environnement au risque amiante : connaissance du risque et identification des déchets pouvant contenir de l'amiante.

Lorsque ces personnels signalent un dépôt qui présente un risque , nous faisons intervenir un chef d'équipe que nous avons habilité en sous-section 4 amiante. Ce dernier confirme ou non le risque. 3 situations peuvent alors se présenter :

1. Le dépôt ne présente pas de risque : nous le faisons évacuer par nos équipes ;
2. Le dépôt présente un risque avéré (marquage sur plaque amiante ou sur big-bag) : le chef d'équipe balise le dépôt et nous faisons intervenir un société agréé avec qui nous avons un marché pour la collecte et le traitement de l'amiante
3. Le dépôt présente un risque potentiel (pas de marquage mais déchets pouvant effectivement contenir de l'amiante) : le chef d'équipe balise le dépôt et nous faisons intervenir un laboratoire d'analyse avec qui nous avons un marché pour échantillonner et analyser la présence d'amiante. En fonction des résultats du laboratoire nous revenons à la situation 1 ou 2.

7. Collecte des emballages carton des commerçants

Avignon – 29/08/2020

La ville d'Avignon est confrontée à des problèmes liés à la collecte des emballages carton des commerçants du centre-ville et des déchets dérivés (feuillard, film plastique, feuillets, palettes).

Parmi les solutions envisagées figure une collecte sur rendez-vous pour éviter la présence permanente de déchets sur le domaine public.

Certains d'entre vous ont-ils ce type de dispositif en place ou toute autre solution qui donnerait satisfaction ? Je suis preneur de tout document d'information spécifique à l'attention des bénéficiaires.

Grand Calais – 01/09/2020

Pour Grand Calais, sur les grands axes du centre-ville (donc partie plutôt commerçante avec de nombreux restaurants et des difficultés de stockage de bacs), collecte en C6 avec une benne bi-flux OM en bacs / cartons pliés à côté des bacs, donc pas de problèmes de cartons sur la VP en permanence compte tenu de la fréquence de vidage.

Avignon – 01/09/2020

Vous êtes donc sur un passage par jour et non pas une collecte en continue ?

Agen – 02/09/2020

A l'agglomération d'Agen, nous collectons en porte à porte à des horaires « fixes » par secteur « serré » afin que les cartons restent le moins longtemps possible sur les trottoirs. Nous collectons 2 fois par semaine. Nous avons élargi cette collecte aux cagettes sur quelques points (marché couvert, zone dense de restaurants).

Cergy – 01/09/2020

Sur le territoire de la CACP nous avons installé des ECOBOX sur le domaine public à proximité de dispositifs de collecte engorgés quotidiennement par les cartons des commerçants.

Il s'agit de PAV aérien, collectables de deux façons, soit grâce à l'ouverture d'une porte latérale, soit de façon plus classique par une préhension Kinshoffer.

Cet équipement apporte donc de la souplesse, il est soit vidé par notre prestataire de collecte des bornes enterrées, soit en régie « à la main ».

Les bornes se remplissent assez vite, elles sont pour la plupart collectées de façon quotidienne.

Dans des endroits où ne pensions même pas que cela fonctionnerait, force est de constater que ce dispositif nous a apporté satisfaction. Nous avons pour le moment 6 ECOBOX sur le territoire, 4 vont être installées dans les semaines à venir, et des projets sont à l'étude pour fin 2020/2021.

Voici un article publié sur le sujet :

<https://13commeune.fr/actualite/ecobox-des-cubes-mangeurs-de-carton/>

Avignon – 03/09/2020

La problématique sur Avignon est l'étroitesse des voies et une répartition assez importante des commerces avec peu d'espace de stockage.

Rennes – 09/03/2021

Avez-vous dans vos collectivités un problème de palettes déposées par les commerçants sur le domaine public ? Si oui avez-vous mis en place quelque chose de particulier hormis le ramassage en tant que dépôts sauvages ?

Douai – 11/03/2021

Oui, généralement nous allons voir le commerçant ou envoyons la PM pour demander à celui-ci de « reprendre » la palette, mais bien souvent nous essayons un « c'est pas à nous » donc nous enlevons. Nous anticipons cependant lorsque nous constatons un déchargement « à palette », nous demandons à la PM de passer faire un « petit rappel ». Finalement, il ne reste que quelques endroits qui posent « problème ».

Poitiers – 11/03/2021

Mode de fonctionnement plus ou moins similaire à Poitiers, une collecte non officielle est planifiée au besoin et l'intervention d'un médiateur sur les points plus sensibles permet de garder la situation sous contrôle. Cette médiation de proximité permet d'ailleurs d'aborder le volet des déchets professionnels de manière plus large et d'envisager des solutions au cas par cas.

Voiron – 16/04/2021

Je souhaiterais savoir de quelle façon vous traitez les cartons des commerces de vos villes.

Orléans – 16/04/2021

Pour le centre-ville d'Orléans, les commerçants gèrent leurs cartons, mais un service leurs est proposé. Ils doivent s'inscrire auprès de la mairie, pour bénéficier d'une collecte de leurs cartons. Du personnel de la direction des déchets se rapprochent d'eux, pour définir les lieux précis et jours de collectes (sortie des cartons le jour de la collecte...).

Calais – 16/04/2021

Pour Grand Calais, uniquement le centre-ville (grands axes => boulevards et front de mer) collecte en C6 (lundi au samedi) à partir de 18h30 avec une benne bi-flux (Omr – Cartons).

Thonon-les-Bains – 16/04/2021

A Thonon-les-Bains, une collecte hebdomadaire des cartons des commerçants est effectuée (compétence « déchets »).

Forbach – 16/04/2021

Idem pour Forbach. Les cartons des commerces situés au Centre-Ville sont collectés 2x/semaine. Les jours de sortie sont les mêmes que ceux de la collecte ordures ménagères. La ville ayant la compétence de la collecte des O.M sur ce secteur, notre équipe est équipée d'un second camion benne à ordures ménagères, et procède au ramassage.

Nantes – 16/04/2021

Sur Nantes, nous avons mis en place depuis 2 ans un système de point d'apport volontaire mobile avec des camions qui sont présents dans différents points du centre ville du mardi au vendredi de 9h30 à 19h30. Chaque commerçant a un point de collecte à moins de 300m de chez lui et un créneau quotidien variant de 10 à 30mn. Plus aucune tolérance sur des cartons présents sur l'espace public, et ça marche. Le résultat est spectaculaire par rapport à une collecte en porte à porte où les cartons sont présents beaucoup trop longtemps sur l'espace public.

Le deal initial est respecté : les commerçants font l'effort de se déplacer et amènent donc un flux de cartons de grande qualité, en échange Nantes Métropole apporte un service sur mesure et garantit une qualité d'espace public sans dépôts sauvages.

Montpellier – 16/04/2021

Une collecte spécifique en porte à porte en C6 pour les commerçants du centre-ville de Montpellier.

Arras – 19/04/2021

A Arras collecte en porte à porte par un syndicat mixte en charge de la compétence collecte des déchets. Cette collecte se fait en vrac ce qui est problématique pour le service de la propreté de la ville. Nous montons un enclos pour limiter la nuisance visuelle en hyper centre. Nous subissons les dispersions par la météo ou la malveillance. Nous subissons les manquements de collecte ou les sorties en dehors des horaires difficiles à prouver. Je souhaite tendre vers une collecte en apport volontaire pour faciliter les interventions du service de collecte, du service propreté et du service de la brigade verte tout en apportant un service de qualité aux commerçants.

Voiron – 19/04/2021

A Voiron, C'est de la compétence de la communauté de commune qui a la compétence gestion des déchets, mais nous rencontrons le même souci malgré la mise en carton dans des bacs, qui sont très souvent sur le domaine public tout le weekend, le ramassage se faisant le mardi matin. Nous avons une réflexion afin de proposer un autre type de collecte.

Forbach – 19/04/2021

Nous portons nous aussi réflexion sur un changement de collecte. A l'heure actuelle la collecte se fait les mardis et vendredis soir à partir de 19h00. 80 % de la collecte est du sac au sol, ainsi que les cartons.

Nous essayons de résoudre la problématique des trottoirs du Centre-Ville recouverts de déchets et de cartons, surtout en période d'occupation des terrasses. Sans compter la gêne occasionnée auprès des consommateurs lorsque le camion BOM arrive...

Quelle est votre réflexion actuelle ?

Troyes – 22/04/2021

Equipe de collecte (Agglo) spécifique pour la collecte des cartons (commerçants inclus).

Romans –06/01/2023

Le service propreté urbaine réalise la propreté des marchés et nous ramassons les cartons d'emballages « en collecte séparé » pour valorisation.

Depuis novembre 2022, le cours du carton est négatif. Le récupérateur nous facture la tonne 25 € TTC.

Nous souhaitons connaître vos coûts de reprise ou facturation à titre de comparaison et savoir si vous avez opté pour d'autres modalités de traitement sachant que le carton n'est bien sûr pas accepté en centre de stockage de classe II.

Douai– 06/01/2023

Notre prestataire nous le rachète 11€ ht la tonne environ,
Mais nous avons un marché, pour le traitement des déchets, qui a été passé en 2019 et qui arrive à son terme,
J'ignore quelles seront les conditions de reprise pour le second semestre 2023.

Valence– 06/01/2023

Nous sommes justement en préparation d'un marché de traitement des cartons appelés par le centre de tri « gros de magasins ».
Étant du côté privé auparavant, je sais que les repreneurs ont décidé de facturer le traitement des cartons quand le cours est négatif depuis maintenant 2 ans.

Il y a trois solutions à cette reprise :

Tu as un prix fixe, mais si le cours est négatif le prestataire demandera de passer un avenant pour modifier cela.

Tu as un prix variable en fonction de l'évolution du cours avec un prix plancher (souvent prix plancher à 0) mais là pareil si le cours baisse trop ils demandent un avenant.

Tu as un prix variable sans prix plancher et quand le cours est négatif il te facture.

C'est souvent cette troisième solution qui les intéresse plus car cela leur évite les pertes.

Ex :

Le cours du carton est à 100 €/t

Ils le rachètent 70 €/t

Gain pour eux 30 €/t

Le cours est à 0 €/t

Ils le stockent autant que possible espérant que le cours remonte en positif pour le vendre avec gain

Ils te le facturent 30€/t

Donc gain pour eux minimum 30 €/t

Arras – 11/03/2024

J'ai vu l'exemple de la ville de Nancy dans les trophées 2023 pour la collecte des cartons des commerçants sur rdv.

Nous avons également, sur Arras, des difficultés avec la collecte en vrac des cartons, insatisfaisante pour le cadre de vie.

Pourriez-vous m'éclairer, sur Nancy, sur la prise en charge du cout de ce service ?
Commune ? Interco ? Commerçants ?
Est-ce que d'autres communes ont des exemples sur ce sujet ?
Avec la chute des couts du carton, il est difficile pour nous de trouver des opérateurs économiques pour prendre en charge cette collecte même pour des associations d'insertion.

Biarritz – 08/04/2024

La CAPB (communauté d'agglomération pays basque) lancera à la mi-avril un test d'une durée de trois mois sur la collecte inversée de cartons
Chaque commerçant devra s'inscrire sur une plateforme afin que le prestataire retenu pour ce test, organise une collecte « porte à porte »
Cette expérimentation devrait à termes diminuer considérablement le nombre de nos cartons abandonnés sur l'espace public
Je vous tiendrai informé sur les avancées de ce test

Biarritz – 08/04/2024

l'agglo prend en charge la collecte des cartons sur le centre-ville.
Une communication régulière notamment sur les commerçants défailants est importante. Elle est réalisée par une tournée d'un camion sur la périphérie et deux vélos cargos sur le centre piéton; tout cela par une entreprise d'insertion.
Cela fonctionne plutôt bien. Quand les commerçants se trompent dans les horaires/jours, ils reçoivent un avertissement et ensuite une facturation soit par la ville, soit par l'agglo.

Valence - 08/10/2024

En supposant que la problématique concernant la collecte de carton issu de pratiques commerciales nous impacte tous.

- Pourriez-vous m'indiquer les méthodes de collectes mises en œuvre dans vos collectivités.
- Avez-vous connaissance d'une réglementation imposant aux commerçants d'effectuer eux-mêmes cette collecte.
- Nous sommes preneurs de toutes les infos à ce sujet.

Enghien-Les-Bains - 08/10/2024

La ville d'Enghien-Les-Bains doit renouveler son marché public de propreté urbaine.
Nous commençons donc à travailler activement sur ce sujet et nous nous posons la question de l'apport que représente l'intelligence artificielle dans ce secteur.

Melun - 08/10/2024

Sur le périmètre de l'agglo, le syndicat de collecte ne prend que les cartons déposés dans un contenant fermé. S'ils sont trop gros, les cartons sont pris gratuitement en déchèterie mais il y a peu d'apports.
Nous collectons donc beaucoup de cartons avec les dépôts sauvages.

Pour la réglementation, il y a l'obligation de tri en 7 flux (Décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021).

Nancy - 08/10/2024

Nous avons mis en place une collecte des cartons en porte à porte pour les commerçants.

8. Zone de déchets pour commerçants

Forbach – 19/04/2021

Y-a-t-il parmi vous des communes qui disposent d'un local de regroupement des déchets dédié spécifiquement aux commerçants de centre-ville ?

En fait en centre-ville nous avons intégrés dans le réaménagement de la place du centre (ou sont regroupés la majorité des commerces) des poubelles enterrées sur une zone spécifique permettant un stationnement de petits véhicules lors des marchés les commerçants non sédentaires les utilisent aussi.

Caen – 19/04/2021

Ce dispositif de local de regroupement des déchets n'existe pas à la ville de Caen. L'intégralité du centre-ville est collectée en porte-à-porte par le service collecte des déchets ménagers de la CU (y compris les commerçants) et pour l'ensemble des flux (OM, Recyclables, Cartons).

Gravelines – 19/04/2021

Pour Gravelines nous avons mis en place des poubelles enterrées cela fonctionne plutôt bien. Parfois quelques cartons non découpés mais cela reste rare.

Montpellier – 19/04/2021

Voici les locaux mis à disposition de certains commerçants à Montpellier :

- Photos
- Plans techniques.

L'ouverture s'effectue par Vigik, et la gestion « propreté » est gérée par les commerçants.

Metz – 19/04/2021

A la Ville de Metz nous avons créé un local spécifique pour les déchets des commerçants d'une place regroupant de nombreux restaurants et bars. Ce local a été créé car les cartons et les sacs des commerçants saturaient les PAV situé à proximité. Globalement le local est propre et les commerçants jouent le jeu. Nous avons cependant dû équiper ce local d'un contrôle d'accès et de caméras afin de discipliner les commerçants.

Avignon – 20/04/2021

Pour Avignon nous avons un espace dédié au niveau des halles, avec une partie en bacs roulants (sélectif et déchets résiduels) et une en vrac pour les emballages carton. Cela fonctionne plutôt bien, pas de rotation automatique des bacs mais un volume suffisante en linéaire avec des trappes en façade. Nous souhaiterions pouvoir étendre ce type d'équipement mais le prix du foncier reste un frein.

Le Havre – 04/08/2021

Depuis le premier confinement l'an dernier, la ville du Havre ne met plus à disposition des commerçants des marchés alimentaires de containers qu'elle collectait en fin de marché mais impose aux commerçants de repartir avec tous leurs déchets en laissant une place vide. En effet, nous étions confrontés à des abandons de nombreuses caquettes, cartons, palettes et denrées alimentaires que nous devons évacuer avant de balayer et laver les places de marchés.

Nos objectifs sont variés :

- Limiter le temps d'intervention sur les marchés pour déployer les équipes sur d'autres missions
- Eviter des TMS lors de la manipulation des containers
- Respecter la réglementation en évitant de nous substituer à la Communauté Urbaine

Est-ce que certains d'entre vous fonctionnent de la même façon que nous, en demandant aux commerçants de partir en laissant leurs emplacements vides de tous déchets ? Ou, à défaut, avez-vous connaissance de collectivités qui le font ?

Fontaine – 04/08/2021

J'ai étudié le sujet pour notre marché, il y a un bémol à ce que vous proposez : les déchets alimentaires. La réglementation sanitaire interdit le transport de denrées dégradées qui peuvent contaminer ces dernières qui sont saines.

Une commune voisine avait demandé aux commerçants de laisser la place intégralement vide a été contrée sur ce point. A Fontaine, nous prévoyons de mettre à disposition des bacs dédiés aux déchets alimentaires en septembre date à laquelle le tri alimentaire sera déployé sur notre commune.

Chartres – 04/08/2021

Je partage la remarque de M. Blanc. Il est très difficile pour des petits commerçants "volants" de scinder leur véhicule en 2 pour séparer les marchandises à l'intérieur de leurs fourgons.

A Chartres, nous mettons également des bacs roulants avec séparation de flux juste pour le poissonnier qui a un bac dédié car les émanations olfactives sont très différentes d'un commerce à l'autre!

Le service propreté, après collecte par les services déchets-collecte, a en charge le nettoyage des bacs et la désinfection ainsi que leur positionnement avant jour de marché et après.

Rennes – 04/08/2021

Nous sommes en réflexion sur comment faire évoluer la collecte des déchets en fin de marché, réflexion en cours avec Rennes Métropole et le service en charge de la gestion des marchés (dossier complexe). Nous avons des petits marchés où les commerçants repartent avec leurs déchets. Nous avons des marchés où il y a des bacs collectés par Rennes Métropole. Il y a enfin (c'est la majorité) des marchés où les déchets sont laissés en vrac

(non conforme au règlement des marchés - normalement déchets en sacs), les agents de propreté chargent la benne de collecte du prestataire de Rennes Métropole. On a une collecte des cartons et des cagettes.

Comment ce changement de fonctionnement a-t-il été perçu par les commerçants ? Est-ce que cela fonctionne vraiment ? Est-ce que la police municipale fait des rappels au règlement ?

Le Havre – 04/08/2021

Cela fonctionne très bien pour tous les petits marchés. Pour les 2 plus importants de la Ville, nous rencontrons des problèmes principalement avec un gros primeur qui ne joue pas le jeu. Le service Commerces et Réglementation leur fait des rappels à l'ordre et exceptionnellement les excluent du marché pour des périodes de 3 à 6 semaines. On a alors pendant quelques semaines beaucoup plus de respect des consignes qui leur sont données mais leurs mauvaises habitudes finissent par revenir.

Enfin, les placiers demandent aux ambulants de respecter le règlement et sollicitent parfois (à notre demande) la PM pour qu'ils repartent bien avec leurs déchets et terminent à l'heure de fin de marché.

Cette organisation est relativement récente (fin avril 2020) et nous espérons qu'elle restera pérenne.

9. Ramassage des végétaux

Romans-sur-Isère – 16/09/2021

La ville de Romans-sur-Isère souhaiterait accompagner un peu plus ses personnes âgées en mettant à leur disposition un service de ramassage des déchets végétaux « à domicile ». Avez-vous mis en place ce type de service dans votre commune ? En régie ou en prestation ? Service gratuit ou payant ?

Douai – 16/09/2021

A Douai, ce service est proposé par l'agglo, c'est payant et la collecte est assurée par leur prestataire.

Thonon-les-Bains – 16/09/2021

Nous assurons le service gratuitement, en régie, pour les personnes âgées qui n'ont pas la possibilité de pratiquer le compostage domestique et de se déplacer à la déchetterie. L'inscription se fait par téléphone à l'accueil du service Environnement. La consigne est ensuite donnée à l'agent de maîtrise qui encadre les agents de propreté urbaine sur le terrain.

10. Affiche décomposition des déchets

Vinon – 28/01/2021

Je vous sollicite aujourd'hui, pour savoir si vous avez déjà des supports visuels avec les durées de décomposition des déchets. Notre idée, pour notre prochain article dans le magazine de notre village, est de mettre en avant la constitution d'un goûter type et de montrer les répercussions sur la nature (par exemple).

BeWapp – 02/02/2021

Dans le livret pédagogique ci-joint page 8 vous avez aussi les infos.
https://www.bewapp.be/wp-content/uploads/2020/01/210_BEWAPP_2020_025_Livret-pedagogique_2020-v5.pdf

Vinon – 03/02/2021

J'ai finalement décidé de nous faire une affiche qui reprend l'ensemble des déchets rencontrés dans la nature. J'y ai ajouté le masque, célébrité 2021 de la grille de relevés. Je vous joins la version transparente, pour que les communes qui souhaitent s'en servir, puissent mettre le décor de fond de leur choix.

Si vous avez besoin de la version avec les calques, je peux partager également, j'ai utilisé Gimp (.xcf).

11. Collecte de plastique

Les Mureaux – 17/12/2020

Pour ceux que cela intéresse, je vous envoie le lien vers une société qui travaille sur toute la France et qui rachète le plastique.

Le côté très intéressant, je trouve, est qu'ils rachètent également les bacs poubelles vouées à la destruction. www.dechets-plastiques.fr

12. Tri des petits déchets ramassés par les cantonniers

Lyon – 19/01/2023

Avez-vous mis en place le tri des petits déchets recyclables ramassés par terre par vos cantonniers ?

Si oui, comment ? contenant/chariot ? gestion des 2 flux ? etc.

Précision : je ne parle pas des dépôts sauvages et encombrants, mais bien des petits déchets d'emballages recyclables : bouteilles, canettes, cartonnets, verre, ...

Sur la métropole de Lyon, actuellement, les cantonniers mettent tous ces petits déchets recyclables ramassés au sol dans un seul et même sac avec les autres types de déchets non recyclables, sacs ensuite emmenés à l'incinération.

Et vous, comment faites-vous ?

Rennes – 19/01/2023

Ci-joint photo de quelques chariots. Cela ne fonctionne pas très bien mais cela a le mérite d'exister et de préparer l'avenir.



Lyon – 19/01/2023

Merci pour ce 1er retour de Rennes ! Très intéressant !

Question complémentaire : comment et où sont ensuite vidés les bacs ? au dépôt ? déposé sur la VP et collecté par le service de Collecte ? ou autres ? merci.

Metz – 19/01/2023

Pour la Ville de Metz, seul les agents qui assurent le maintien de propreté les après-midi (picage des déchets), réalisent le tri des déchets lors du nettoyage.

Pour ce faire ils disposent de portes sacs ou de vélo triporteur, équipé de 2 supports de sacs afin de faire le tri.

Les bouteilles de verre nécessitent un tri supplémentaire lors du retour au dépôt.

Rennes – 19/01/2023

3 solutions :

- dans les dépôts qui ont des bacs jaunes collectés ensuite par Rennes Métropole service collecte

- dans des abri-bacs sur la voie publique qui hébergent des bacs jaunes collectés également par RM
- ou moins pratique les agents vident dans des Points d'Apport Volontaire pour les recyclables par la trappe arrière

Rouen – 19/01/2023

Sur Rouen nous sommes en train de monter un groupe de travail avec des cantonniers pour définir notre futur chariot de propreté.

Nous avons sollicité des fournisseurs qui seraient intéressés par la démarche pour le moment nous avons le retour favorable de deux, nous sommes en attente de deux autres. Ils vont nous prêter différents modèles que nous allons mettre en test auprès des agents volontaires pour qu'ils nous transmettent leur remarque. Les modèles identifiés à tester ont tous des spécificités différentes pour tester différentes caractéristiques... Suite à l'échange entre agents, nous construirons notre cahier des charge pour notre futur chariot qui sera probablement un de ceux testés avec des modifications. Par exemple nous souhaitons absolument intégrer un emplacement pour une boîte DASRI afin que le cantonnier puisse gérer les seringues facilement. On espère le prototype pour septembre.

Chambéry – 20/01/2023

Pour Chambéry, nous investissons cette année pour commencer à changer nos brouettes par des chariots.

Après tests et avis des agents, on se dirige vers un chariots tri-flux assez léger dont un cercle sera occupé par un seau pour le verre.

Nous refusons la roulette à l'avant pour le bruit (notamment sur les pavés) et le remplaçons par un tampon.

Pour les secteurs en véhicule (piaggio et goupil), ce travail n'a pas encore été mené au vu de la complexité d'aménagement des véhicules et de vidage des bennes (différence OM/tri et sites différents)

BeWapp – 20/01/2023

En Wallonie nous avons lancé un appel à projet dans ce sens : permettre aux communes d'acheter des outils afin de pouvoir faire le tri des déchets lors du balayage de rues.

Les outils demandés par les communes sont les suivants :

- Glutton permettant de faire le tri des déchets
- Velo triporteurs pour y mettre plusieurs bacs
- Chariot de balayage à multi-flux
- Conteneur permettant de stocker le flux de ce qui est trié en rue
- Petit véhicule électrique avec conteneur pour aller vider les poubelles de tri et balayer et trier autour des poubelles

Pour ce qui est de la mise en œuvre dans les communes, le projet n'est pas encore lancé dans les communes car il y a du retard sur les accords budgétaires et autres. Donc je ne sais pas te donner d'exemples concrets de sa mise en place.

Caen – 23/01/2023

A Caen, le service a décidé d'installer à partir de 2015 deux supports de sacs sur les chariots des agents de nettoyage, dont un réservé au tri sélectif.

Tous les agents à pied sont équipés depuis 2017.

Les déchets collectés au sol sont ainsi triés et déposés dans le sac réservé au tri sélectif : bouteilles en plastique, canettes en aluminium, cartonnette...

Les sacs jaunes sont ensuite dirigés vers le circuit de collecte sélective : une formation au tri a été dispensée à l'ensemble des agents du service.

Les choses ont été encore facilitées en 2021, par la faveur de l'extension des consignes de tri des déchets en porte-à-porte sur le territoire.

Annuellement et en moyenne, 20 tonnes sont ainsi recyclées.

En ce qui concerne les chariots, ces derniers ont été fabriqués par une société locale de chaudronnerie selon nos plans : étude et prototypes réalisés en régie.

Des modifications ont été apportées au fur et à mesure des utilisations : modification des roues avant (type roues de caddies) et du système de frein.



Le havre – 10/09/2024

Dans une optique de modernisation des moyens et de développement durable, nous réfléchissons à un modèle de chariot de cantonnier avec tri sélectif des déchets ramassés. Le pratiquez-vous dans votre Ville ? Avez-vous retenu un modèle de chariot adapté aux contraintes de terrain svp merci ?

Dunkerque– 10/09/2024

À Dunkerque, nous avons entrepris la collecte des déchets en tri-sélectif pour certaines équipes de proximité (Expérimentation) avec le chariot de voirie « Glasdon »
La collecte est réalisé en bi-flux, c'est-à-dire les déchets pouvant être recyclés dans le sac jaune (Emballage, plastique, carton, métal et papier) et les déchets nous recyclable (Hygiène, souillés, substrat, mégots, ...) dans le sac noir.
Les bouteilles de verre sont mises à part pour être amenées dans les PAV des Quartier, prévus à cet effet (Points d'apport volontaire).
Le but serait d'étendre cette expérience à l'échelle du service propreté urbaine de la collectivité, sachant que d'autres actions ont été mises en œuvre déjà pour ce qui concerne le tri hors foyer en tri-flux dans l'espace public (Corbeilles).

Métropole de Lyon– 10/09/2024

Nous expérimentons également le tri sélectif par les cantonniers sur la Métropole de Lyon. Nous utilisons le chariot double flux décrit en pièce jointe.
Faisant la même longueur que nos chariots monoflux, il n'y a pas de problème de maniabilité. Concernant la répartition du poids, les agents ont le choix de mettre le sac de tri sur le devant ou à l'arrière selon leur convenance. S'il y a des problèmes d'équilibre, la caisse de rangement noire peut être mise sur le côté.
Les agents sont globalement satisfaits de ce chariot.
Nous avons également testé des supports pouvant se fixer sur l'avant de nos chariots monoflux, mais ils étaient trop fragiles et augmentaient considérablement la longueur du chariot.

Chambéry– 11/09/2024

Nous renouvelons notre parc de chariots de propreté.
Après plusieurs tests (Glasdon, SFEP...) les agents ont retenu le modèle haut de SFEP. Il permet de faire du tri-flux (deux sacs et un seau à l'avant pour le verre).
Nous avons fait remplacer la roulette à l'avant par un tampon (bruit sur les pavés), modifié le support balai (trop court en cas de tressautement) et ajouté un fin renfort afin d'éviter que les sacs ne sortent (toujours les pavés) quand ils sont trop remplis. Les avantages sont le poids et la maniabilité (ruelles étroites du centre historique)

13. Déchets des fils d'eau

Niort – 23/05/2024

Certaines collectivités ont-elles déjà installé des paniers ou filets sur les bouche-avaloirs pour éviter que les déchets des fils d'eau (mégots, emballages, papiers,...) ne rejoignent le réseau des eaux pluviales?

Quels retours d'expérience à partager ?

Et éventuellement quels conseils en termes de produits, fournisseurs ?

Antibes – 23/05/2024

Sur Antibes, nous avons lancé un marché afin d'équiper 10 avaloirs de la rue piétonne à titre expérimental. La société retenue est la société Pollustock basée à Mandelieu (Près de Cannes). Le montage est prévu d'ici la première quinzaine de juin.

Il faudra quelques semaines afin de voir l'efficacité du système.

Cherbourg-en-Cotentin – 24/05/2024

La ville de Cherbourg-en-Cotentin a mis en place dès l'année dernière une expérimentation d'un filtre à cheveux placé dans les avaloirs

11 avaloirs ont été mis en place en complément des cendriers muraux et des dispositifs Ici commence la Mer

C'est le prestataire Cotentin Filtration (inventeur du procédé [Facebook](#)) qui se charge de la mise en place, fait le suivi (changement des cartouches de cheveux) et récupération des déchets (mégots, plastiques....)

Sur une période de 1 mois 636 mégots ont été récoltés par exemple (plus de 2000 mégots en 7 mois)

Nous sommes en deuxième phase de déploiement avec 26 nouveaux avaloirs à équiper

Macon – 11/02/2025

Je souhaiterais savoir si certains d'entre vous ont testé le panier pollustock qui se pose à l'intérieur des regards d'assainissement pour filtrer tous types de déchets dont des mégots https://www.linkedin.com/posts/pollustock_pollustock-pollution-panierantidaezchets-activity-7292074271063838720-aNca?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAaxXMsb_KpvEFV8UMyJyJzQT6rifLBY8CA

https://www.linkedin.com/posts/pollustock_pollustock-pollution-panierantidaezchets-activity-7292074271063838720-aNca?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAaxXMsb_KpvEFV8UMyJyJzQT6rifLBY8CA

Antibes – 11/02/2025

Nous expérimentons 10 dispositifs actuellement dans la vieille ville, zone piétonne. Pour l'instant, c'est concluant et efficace. De nombreux déchets comme les mégots sont collectés. En terme d'entretien, nous avons opté pour un vidage/semaine et un nettoyage au HP tous les 15j à 3 semaines.

Besançon – 18/02/2025

Nous sommes également intéressés par les dispositifs de pollustock et vertuoso.

En parallèle, nous aimerions mettre en place des macarons « ici commence la mer » afin de sensibiliser les usagers aux jets de mégots dans les avaloirs et au sol. Est-ce que vous auriez un chiffrage approximatif de ce type de projet ? Pour 50 macarons environs

14. Collecte des sapins

Grand Lyon – 18/01/2022

Je souhaiterais vous interroger sur la collecte des sapins qui est peut-être en cours chez vous en ce moment. Il s'agit notamment de savoir avec quels matériels notamment vous les collectez.

Tout d'abord, un peu de contexte sur ce que l'on fait à la métropole de Lyon :

- Collecte de sapins effectués par le Nettoiement (mais réaffecté au budget annexe TEOM).
- Points de collecte définis en lien avec les communes : ce sont elles qui mettent en place les barrières sur les points de collecte et qui prennent les arrêtés municipaux correspondants.
- Débutée en 2007 avec 20 T collectées, nous avons collecté 312 T en 2021 (environ 74 000 sapins). Les usagers ont pris l'habitude de ce dispositif, qui fonctionne très bien et du coup nous trouvons peu de sapins hors point de collecte.
- Nous avons 180 points de collecte sur les 59 communes + 9 arrondissements de Lyon (soit 1,4 point pour 10 000 habitants).
- La période officielle de collecte est de 15 jours début janvier. Mais dans les faits, les usagers commencent à poser leur sapin dès le 26 décembre pour certains et jusqu'à fin janvier pour d'autres (avec un pic de collecte entre les 6 et 10 janvier). Aussi nos équipes sont mobilisés pour la collecte des sapins pendant tout le mois de janvier => 238 vidages (=services) effectués en 2021 en centre de compostage (soit 1,3 T en moyenne par apport).
- Aujourd'hui, nous collectons ces sapins avec des BOM, qui sont habituellement affectées au Nettoiement pour nos collectes d'ébouage (sacs cantonniers + dépôts sauvages incinérables (<80 cm)). En complément, nous faisons appel à des BOM de la Collecte selon nos besoins (en après-midi). Cette année, pour la 1^{ère} fois depuis 15 ans nous avons de la casse (2) sur des flexibles hydrauliques au niveau de la pelle (qui a du trop forcer). Nous avons repasser les consignes sur la bonne manière de charger les sapins (parallèlement et non perpendiculairement), mais malgré tout nous sommes bien conscient que les BOM ne sont pas faites pour ce type de déchets... aussi nous nous interrogeons sur d'autres moyens de collecte sachant que :
- 1 BOM = 260 à 500 sapins par BOM suivant la taille des sapins et la capacité de la BOM.
- Un plateau grue PL 19T charge de 90 à 110 sapins , un plateau grue PL 16T charge de 80 à 90 sapins et un plateau grue PL 12T charge de 55 à 70 sapins. De plus, il faut que le PL puisse stationner à côté du point de collecte (nécessite de la place) et qu'il puisse déployer ses trépieds et sa grue (hauteur), sans comptant le temps plus long de chargement.
- Soit en capacité de chargement 1 BOM = 3 à 5 plateaux. De plus, il faut également prendre en compte la « perte de temps » avec l'augmentation de trajets entre les points de collecte et le site de vidage.
- Clairement la BOM est beaucoup plus efficace que d'autres moyens mais n'est pas adaptée à ce type de déchets (gros, rigide suivant la grosseur du tronc) et plus fragile...

Et vous, comment collectez-vous les sapins de votre côté ?

- Type de véhicules utilisés ?
- Moyens de collecte ? au sol ou en benne ampliroll ?
- Broyage sur place ? quels moyens ? quel cout ?

Nous avons essayé 2 ans de suite de broyer les sapins sur 1 point de collecte, mais ce n'est pas simple à mettre en place : cela nécessite encore une fois de la place pour accueillir le broyeur et ça mobilise des moyens humains, techniques et financiers supplémentaires, sans parler de la nuisance sonore pour les riverains...

Pour quelles solutions avez-vous optées et pour quelles raisons ? Merci de vos retours d'expérience sur ce sujet. (pièces jointes)

Hazebrouck – 18/01/2022

A Hazebrouck, ville de 22 000 hab, les sapins sont collectés par les équipes du cadre de vie. Nous organisons 2 jours de collectes dans les différentes rues de la ville. Cette collecte fait suite à une campagne d'information auprès de la population sur les jours de ramassages. Les sapins collectés sont déposés sur notre plateforme logistique. Ils sont ensuite broyés et revalorisés par le service.

Le broyat obtenu alimente les chemins piétonniers (parcours santés etc) ou donné à l'association des jardins ouvriers pour la réalisation d'allées.

Pour information nous collectons 500 sapins qui s'ajoutent aux sapins (250) utilisés pour le marché de Noël.

Douai – 18/01/2022

Pour Douai, nous collectons à l'aide de 3.5To benne, bâchés.

Nous avons 10 points de ramassage (enclos au sol) sur l'ensemble du territoire,

Nous commençons dès le lendemain de Noël pour 4 semaines, ca mobilise 1 à 2 binômes, en véhicule, tous les 2 jours, 3h en moyenne

Cependant nous sommes très loin de vos chiffres.

39000hab et environ 1100 sapins chaque année qui partent au Centre de Valorisation Organique intercommunal.

Voiron – 18/01/2022

Sur la commune de Voiron, la communauté d'agglomération effectue un ramassage des sapins dans certaines rues (généralement dans l'hyper centre) a une date définie.

Malheureusement, tous ne sont pas ramassés, d'autre sont sortis après cette date. Les années précédentes, ils étaient ramassés un peu chaque jour, déposé sur une aire de stockage, puis broyé par le service espace vert. L'année passée, ils étaient stockés sur une aire de stockage puis ramassé par la communauté d'agglomération. Cette année, le service propreté urbaine a effectué le ramassage des sapins, stocké dans un benne ampirole avant d'être emmené dans le centre de tri de la communauté d'agglomération qui les prennent en compte, afin d'être broyé pour le compostage. Nous nous attendons à en ramasser jusqu'à la fin janvier, mais ces derniers seront traité par le service espace vert, la quantité étant moindre.

En espérant vous avoir aidé sur ce sujet

Grand Calais – 18/01/2022

Pour Grand CALAIS Terres & Mers, collecte des sapins le jour de la collecte des biodéchets (1 fois/semaine) et pendant 1 mois, voir conditions ci-dessous.

La collecte est réalisée par des BOM monoflux ou bi-flux, pas de problèmes particuliers sur les véhicules mais taille limitée des sapins pour faciliter la compaction. (Pièce jointe)

Châteauroux – 18/01/2022

Sur Châteauroux métropole, nous avons mis en place une collecte de sapins en point d'apport sur la Ville de Châteauroux (14 sites)

Ils sont simplement matérialisés par 4 barrières + un panneau. La collecte est réalisées pendant 3 semaines : du 26/27 décembre à la mi janvier. Nos 2 agents, dédiés à la collecte des encombrants sur rdv, collectent les sapins tous les jours. Ils sont ensuite emmenés directement sur notre plateforme de compostage (env. 6km) et ils rejoignent les déchets verts pour broyage et valorisation.

Ils utilisent un petit camion plateaux mais peuvent, sur les grosses journées (surtout les lundis, à partir de début janvier), utiliser une BOM (Pièce jointe)

<https://www.chateauroux-metropole.fr/proprete/la-collecte-des-sapins-1181.html>

Amiens – 18/01/2022

En janvier 2022, pour la quatrième année consécutive, la collecte des sapins de Noël a été réalisée sur 38 sites éphémères et les quatre déchetteries de la ville d'Amiens.

Les 38 communes de la métropole amiénoise disposent de bennes à déchets verts en apport volontaire sur toute l'année.

Sur la ville d'Amiens Les sites sont constitués de 4 barrières de ville et un panneau de signalement. Les sapins sont broyés sur place par une équipe de 2 agents avec un broyeur mobile attelé à un camion benne 3T5 .

Dès la première année (Noel 2018) 2 700 sapins avaient été collectés et valorisés en 20 tonnes de paillage. Par la suite les collectes de Noel 2019 et 2020, au coude à coude, ont permis de générer chacune 48 tonnes de paillage brut avec près de 6800 conifères collectés et broyés sur respectivement 38 et 44 sites de dépôt.

A ce jour nous avons pu collecter 6700 sapins pour ce Noël 2021

Le broyage sur place permet d'éviter la circulation d'un ensemble lourd sur la ville et une meilleure accessibilité aux points qui peuvent donc être installés plus facilement au cœur des quartiers.

Metz – 18/01/2022

Pour la Ville de Metz, comme le Grand Callais, les sapins sont pris en charge dans le cadre de la collecte du déchet ménager dans la limite d'une hauteur de 1.2m. De fait lorsque les sapins dépassent 1.2m, le pôle propreté leur coupe la tête pour permettre leur prise en charge par la collecte.

Cette organisation fait suite au refus des collègues des parcs et jardins de valoriser les sapins en paillage compte tenu à priori de la mauvaise qualité des copeaux récupérés et surtout de la présence de flocage et de reste de décorations.

Caen – 18/01/2022

A Caen, depuis 2011 les services propreté et espaces verts s'allient pour recycler les sapins de Noël.

Pour ce faire, le service propreté du secteur Ville de Caen a mis en œuvre une collecte spécifique des sapins en disposant des enclos sur le domaine public (idem Châteauroux – 6 barrières + 1 bâche de communication).

Cette année, nous avons déployé 40 points de collecte (contre 11 au démarrage en 2011). Ces points sont accessibles à partir de Noël, jusqu'à fin Janvier (éléments consultables sur le site internet caen.fr).

La collecte des points est assurée quotidiennement par les agents du service propreté, avec des camions type fourgon benne (PTAC ≤ 3,5 Tonnes) : 1 véhicule par secteur (5 secteurs au total).

Cette charge de travail est absorbée sans renforcement des équipes.

Ainsi, plus de 6500 sapins sont collectés chaque année (pour 105 000 habitants).

Aussi, nous avons créé 2 points de regroupement sur le territoire pour minimiser le haut-le-pied (1 site espaces verts + 1 site propreté).

Le site propreté n'étant pas équipé d'un broyeur, nous en louons un pour une période de 3 semaines quand la période est la plus chargée (après l'Épiphanie – semaines 1,2 & 3) dans le but d'optimiser les transports : coût environ 2500€ TTC.

En effet, les copeaux sont ensuite livrés en benne « ampliroll » au parc horticole, car ils servent de paillage au pied des massifs des espaces verts de la ville.

Petite nouveauté cette année, les plus beaux sapins sont sélectionnés par le service « espaces verts » pour les chèvres de la ferme normande de la colline aux oiseaux. Il semble que ces dernières aiment ce petit encas de début d'année (cf. photo) !

Il est également possible de déposer gratuitement son sapin dans l'une des 7 déchetteries de Caen la mer, car depuis plusieurs années les sapins ne sont collectés en OM ou en encombrants par le service collecte des déchets en PAP. **Pièce jointe**

Alfortville – 25/01/2022

Je voulais répondre à Angélique du Grand Lyon sur sa question :

Et vous, comment collectez-vous les sapins de votre côté ?

Pour la ville d'Alfortville dans le Val de Marne qui n'a pas la compétence de la collecte des déchets, c'est plutôt le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), qui collecte et traite le déchet en général.

Il y a 12 ans (En 2008) en tant que adjointe au maire en charge de l'environnement, j'ai trouvé que ma ville était encombrée par des sapins et surtout les sapins des écoles, chaque classe avait un sapin fournit par mon serv. Le sapin servait pour 2 à 3 jours, et après se retrouvaient sur les trottoirs. Il fallait arrêter ce gâchis donc dès 2010, Zéro sapin dans les classes et puis il fallait réfléchir sur le déchet des sapins des particuliers qui encombraient les trottoirs dès le 26 décembre.

Bref, Il nous a fallu quelques années de discussion et d'organisation entre la brigade verte et GPSEA pour mettre en place les premiers points de collecte.

En 2012 seulement 8 points étaient mis en place. Mais vite les habitants se sont appropriés ce dispositif et ont commencé à nous réclamer des points de collecte devant chez eux. La collecte était simple par un petit camion 2 fois par semaine et sans valorisation de ce déchet. Nous avons collecté au sol avec 4 barrières dès la première année près de 900 sapins qui sont partis avec les ordures ménagères. Petit à petit l'année suivante d'autres villes de GPSEA ont adopté notre dispositif et ont opté à valoriser leurs sapins en employant un broyeur sur place et en utilisant les coupons dans leurs espaces verts. C'est une solution commune.

Notre directeur de l'environnement s'est opposé à cette méthode car les coupons de sapins participent à l'appauvrissement des sols et si nous les utilisons pour les allées au cimetière, ils peuvent faire glisser les personnes âgées. Alors depuis 10 ans GPSEA collecte nos 40 points avec quelques milliers de sapins mais ils partent avec le déchet vert

Collecté par camion suivant le même sort que le déchet vert et nécessitant que des passages supplémentaires.

Par contre l'autre idée à employer est de passer une convention avec une association qui loue un broyeur et demande à ses adhérents de récupérer les coupons pour leur jardin.

Je ne l'ai pas mis en place par manque de lieu de stockage des sapins de 40 points pendant 1 mois (du 26 décembre au dernier week-end de janvier), un lieu loin des habitations pour éviter la pollution du bruit et de la poussière, et la mobilisation de deux jardiniers pour une journée de travail.

15. Gestion des cagettes des commerçants

Poitiers – 3/02/2026

Bonjour à tous,

Je me permets de vous solliciter aujourd'hui pour obtenir des informations sur vos procédures concernant les cagettes des commerçants qui ne sont pas consignées.

Il apparaît que le SPGD de la ville de Poitiers ne collecte pas ce flux de matière, ce qui entraîne une collecte par la régie propreté de ces déchets. Cependant, cette tâche ne devrait pas incomber aux agents de propreté, car cela les oblige à effectuer plusieurs allers-retours à l'UVE (centre de valorisation énergétique) pour évacuer l'ensemble des déchets du centre-ville.

Auriez-vous une solution ou une filière à me proposer afin de résoudre ce problème et de prévenir l'accumulation de cagettes sur la voie publique.

Vinon – 3/02/2026

A Vinon, nous avons mis en place zero déchets sur le marché. Les forains emportent donc leurs cagettes et autres déchets vers la déchèterie. Les contrevenants se font traquer. Et maintenant après 1 an ½ de ce régime il n'y a pratiquement plus de problèmes

Enghien-les-bains – 4/02/2026

A Enghien-Les-Bains nous louons une presse à balle pour les cagettes d'un côté, les cartons de l'autre et nous avons trouvé une entreprise qui nous les reprend pour valorisation. Il y a également des associations qui reprennent les cagettes sur l'île de France... Je suppose que sur Poitiers vous devriez trouver des équivalents ?

Metropole Grand Nancy – 4/02/2026

Bonjour à tous, La cagette fera partie des emballages professionnels soutenus par la filière REP dédiée (mise en place dès le 1er juillet 2026).

Des solutions devraient donc être proposées afin de favoriser la reprise pour réemploi et/ou recyclage de ce type de déchet.

Pour plus d'infos > <https://www.citeopro.com/rep-emballages-professionnels/>

16. Collecte des huiles usagées

Bruxelles – 04/10/2021

Est-ce que dans vos municipalités, il existe des solutions pour collecter les huiles usagées des citoyens (autre que le dépôt dans des déchetteries) ?

Troyes – 04/10/2021

A Troyes nous travaillons avec une entreprise locale, QUATRA10.

Bagnolet – 05/10/2021

Il suffit simplement de contacter un éco-organisme de votre région avec ce type de flux de déchets. Des conditions seront demandées, mais en tant que collectivité il n'y aura aucun soucis à ce qu'elles soient remplies.

Ensuite, un contrat/convention vous liera pour permettre une collecte gratuite et surtout la valorisation de ces déchets.